



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MARS

Date :
11/02/2026

MESSAGE D'ALERTE RAPIDE SANITAIRE

Référence :
n°2026_03

Émetteurs :

Direction générale de la Santé

À l'attention de :

Etablissement de santé publique

ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE

☒ National ☐ Territorial

**DATE DE FIN DE CAMPAGNE VRS
2025-2026**

MESSAGES CLÉS

- ➔ Clôture de la campagne de vaccination et d'immunisation contre le virus respiratoire syncytial compte tenu de la diminution de sa circulation sur le territoire.
- ➔ Les dates de fin de campagne sont fixées au 20 février pour la France métropolitaine, Saint Barthélémy et Saint-Martin, au 31 mars pour la Guadeloupe et la Martinique, et au 31 mai pour Mayotte. Elle se poursuit en Guyane sans date de fin.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames, Messieurs,

Le présent Message d'Alerte Rapide Sanitaire a pour objectif de vous informer de la date de clôture de la campagne de vaccination et d'immunisation contre le virus respiratoire syncytial (VRS) pour l'ensemble des publics concernés : femmes enceintes, nouveau-nés et nourrissons.

La campagne d'immunisation VRS pour la saison 2025-2026, initiée en septembre 2025, visait à protéger les nouveau-nés et les nourrissons en prévision de la période hivernale, notamment grâce à la mise à disposition des traitements de prévention Abrysvo®, Beyfortus® et Synagis®.

Compte tenu de la diminution de la circulation du VRS sur le territoire, la Direction générale de la santé a sollicité l'avis de Santé publique France (SpF) en vue de déterminer la date de fin de campagne.

Sur la base de l'analyse de SpF, fondée sur l'évolution épidémiologique observée en métropole et dans l'ensemble des DROM, les dates de fin de campagne seront les suivantes :

	Dates de fin de campagne
France métropolitaine/ Saint-Barthélemy / Saint-Martin	20 février 2026
Guadeloupe / Martinique	31 mars 2026
Guyane	Du fait d'une circulation annuelle, une mise à disposition continue des traitements préventifs est recommandée
Mayotte	31 mai 2026

Concernant la Réunion, des précisions vous parviendront ultérieurement sur la poursuite ou non de la campagne.

Au-delà de ces dates, la circulation du VRS ne justifie plus l'utilisation des traitements de prévention susmentionnés pour l'ensemble des publics ciblés par les avis de la Haute Autorité de santé. Toutefois, si des situations cliniques individuelles ou des contextes épidémiologiques locaux le nécessitent, les établissements de santé pourront poursuivre l'immunisation au cas par cas jusqu'au 28 février 2026 en France métropolitaine, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, selon les modalités de facturation habituelles.

Le calendrier et les modalités de la campagne pour la saison 2026-2027 vous seront communiqués dans les prochains mois.



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous vous remercions vivement pour votre mobilisation tout au long de cette campagne d'immunisation contre le VRS.

Sarah SAUNERON

*Directrice Générale Adjointe de la
Santé*

Signé

Rédacteurs : Direction générale de la Santé

